

## Appel à projets : Fonds spécial PESE 2024 (Pays d'Europe du Sud-Est)

Alors que le continent européen est toujours bouleversé par la guerre en Ukraine, plusieurs pays d'Europe du Sud-Est, dont plusieurs candidats pour l'adhésion à l'Union européenne, sont engagés dans un profond processus de transition. Pourtant, la paix dans les Balkans occidentaux reste fragile. Les tensions entre la Serbie et le Kosovo, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine ou encore la Bulgarie et la Macédoine du Nord, l'attaque russe contre l'Ukraine et ses conséquences, ont des répercussions sur la région. Le nationalisme, le populisme et la peur de nouvelles crises et de conflits violents refont surface.

Depuis sa création en 1963, l'OFAJ soutient, avec ses partenaires, les échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Les projets trinationaux sont essentiels pour que l'Europe reste un projet de paix pour les générations futures. Les échanges de jeunes trinationaux avec des participantes et participants de France, d'Allemagne et d'un pays partenaire du sud-est de l'Europe offrent aux jeunes la possibilité d'échanger et d'apprendre les uns des autres dans un contexte interculturel international. Ils favorisent également leur développement personnel, social et professionnel. Les compétences acquises lors des échanges sont utiles aussi bien pour parfaire sa formation que pour faciliter l'insertion professionnelle. Elles permettent aussi de renforcer les valeurs démocratiques, les droits humains et la solidarité.

Les projets de mobilité internationale permettent aux jeunes de découvrir la diversité, le dialogue d'égal à égal et de participer activement à la société civile. Les rencontres de jeunes avec les pays d'Europe du Sud-Est soutenues par l'OFAJ sont axées sur l'éducation citoyenne, la pédagogie de la paix, les droits fondamentaux et l'État de droit. Les jeunes y apprennent à soutenir les processus démocratiques, à prendre des responsabilités et à s'engager. Dans le contexte géopolitique actuel, les dimensions humaines et les expériences concrètes du travail de réconciliation doivent être renforcées. La cohabitation pacifique et la coopération régionale entre les pays sont des conditions indispensables pour une Europe unie.

Dans le cadre de son engagement pour l'Europe, l'OFAJ accorde une attention particulière à la coopération avec les pays des Balkans occidentaux afin de les soutenir dans leurs projets de rapprochement et d'intégration et de contribuer au à la paix avec son Initiative pour l'Europe du Sud-Est. Depuis 2000, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères soutiennent l'initiative et attribuent à l'OFAJ un financement paritaire sous la forme du fonds spécial PESE. Cet appel à projets a pour objectif de subventionner des initiatives qui se distinguent par leur **caractère pilote** et leur **forte orientation européenne**.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

## 1 Cadre général

### 1.1 Objectifs

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

### 1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes, avec des **rencontres en présentiel**. Une déclinaison est également possible avec les formats de projet suivants :

- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe.
- **Rencontre numérique** : les participantes et participants échangent avec l'appui des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationaux afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique.
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle avec la rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des personnes d'un même pays ne sont possibles que si celles-ci sont associées à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participantes et participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

L'OFAJ fournit des [guides et du matériel pédagogique](#) pour la mise en œuvre numérique des rencontres et des formations de jeunes. Néanmoins, si vous organisez une rencontre en présentiel, merci de préciser si celle-ci peut être réalisée en numérique. La transmission de compétences numériques est utile pour renforcer la mobilité entre les jeunes de France, d'Allemagne et des pays de l'Europe du Sud-Est.

### 1.3 Thématiques prioritaires

Un échange de perspective sur les différents défis contemporains tels que la situation politique et humanitaire actuelle, la sécurité et la stabilité, la solidarité européenne et l'élargissement de l'UE est fortement encouragé dans les projets. Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

## A Responsabilité environnementale et protection du climat

La pollution de l'air, les sécheresses, les incendies de forêt et d'autres conséquences du réchauffement climatique se font déjà fortement ressentir en Europe. Ils mettent en péril la santé des populations locales, limitent les droits à la liberté des jeunes et ont des répercussions sur l'agriculture, le tourisme ainsi que le développement social et économique des Balkans occidentaux. C'est pour cela que l'OFAJ encourage particulièrement les rencontres sur les thèmes de la responsabilité environnementale, de la protection du climat et du développement durable. Les rencontres trinacionales qui mettent l'accent sur les perspectives professionnelles de la jeunesse ou le bénévolat dans le contexte de la transition écologique sont également les bienvenues.

## B Mobiliser la jeunesse en faveur de l'Europe et répondre aux défis régionaux

L'adhésion à l'UE est une perspective importante pour plusieurs pays des Balkans occidentaux. Elle exige des processus vers davantage de démocratie, une stabilité politique à l'intérieur ainsi que dans la politique de voisinage. Les projets doivent alors viser à définir des objectifs pour l'Europe du Sud-Est et l'UE afin de relever ensemble les défis transfrontaliers. L'UE est considérée dans le monde entier comme un modèle d'intégration régionale réussi. Il peut être une source d'inspiration et un point de repère et servir de source d'inspiration et d'orientation. Comment mobiliser les jeunes de France, d'Allemagne et d'Europe du Sud-Est en faveur de l'Europe et renforcer la coopération transfrontalière ? Comment améliorer la participation des jeunes en Allemagne, en France et en Europe du Sud-Est et, par conséquent, le développement du projet de paix européen ?

Aujourd'hui, notre mission éducative consiste à expliquer, comprendre et remettre en question l'Union européenne dans le contexte géopolitique complexe du 21<sup>e</sup> siècle. L'OFAJ souhaite soutenir des initiatives qui contribuent à réduire les inégalités et les incertitudes en Europe du Sud-Est vis-à-vis de l'UE, à promouvoir les connaissances sur l'Europe du Sud-Est et à se consacrer au dialogue entre différents groupes.

## C Participation démocratique et engagement civique des jeunes

La participation et l'engagement des jeunes citoyennes et citoyens sont un pilier indispensable pour des sociétés ouvertes. Le désir de participer au bien commun et à la sécurité et la stabilité sont des préoccupations importantes des jeunes, tant dans les États membres de l'UE que dans les pays des Balkans.

Les projets de rencontres soutenus par l'OFAJ doivent encourager les jeunes à s'engager au niveau local, national ou européen et aider à mettre en réseau des personnes actives dans la société civile. Ces projets favorisent l'implication des jeunes dans la société, que ce soit à travers des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunes ou des syndicats. La jeunesse peut ainsi apprendre à se servir d'outils politiques, à se faire entendre et à être perçue comme un acteur à part entière, pour le présent et l'avenir.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

En outre, la protection des droits fondamentaux et des libertés est particulièrement importante. De ce fait, l'OFAJ entend soutenir des projets qui contribuent à renforcer la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance. L'accent peut être mis sur des projets promouvant la confiance des jeunes dans la démocratie et dans l'État de droit.

Une attention particulière sera accordée aux projets abordant les questions liées au nationalisme, au populisme ou aux stéréotypes et aux préjugés, qui favorisent l'expansion du racisme et des phénomènes de discrimination. Cela implique également des projets qui traitent de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi aux communautés LGBTQI+ et à la communauté tzigane, ou plus généralement à la participation politique des minorités et à la représentation de la diversité des sociétés.

#### **D Formation professionnelle, innovation et entrepreneuriat**

La possibilité de suivre une formation, de trouver un emploi stable et gratifiant et de bénéficier de perspectives d'évolution satisfaisantes sur le marché du travail représente des éléments fondamentaux pour le développement économique et le bien-être collectif d'une société. Ils permettent de préserver une société de la fuite des cerveaux et de ses conséquences sur l'économie, la politique et la société. Ainsi, une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail et aux attentes des jeunes, le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que la coopération avec la diaspora sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et sa participation active au marché du travail de leur pays.

Avec ce fonds spécial, l'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation universitaire ou professionnelle, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion, qui sont issus de différents secteurs d'activité. Il peut s'agir par exemple de projets entre écoles professionnelles sur les énergies renouvelables, la transition numérique ou le secteur de la santé.

#### **E La jeunesse se souvient**

En Europe du Sud-Est, les points de vue sur l'histoire commune divergent toujours. Les conflits de mémoire sont souvent attisés par des interprétations nationalistes et des objectifs politiques. Les événements historiques sont instrumentalisés ou niés, ce qui met en danger la paix et la démocratie. L'OFAJ soutient donc des projets qui encouragent les discussions ouvertes ou les travaux de recherche sur les différentes perceptions du passé, et qui interrogent différentes traditions de diffusion des connaissances.

L'avenir du travail de mémoire se construit aussi dans les échanges de jeunes – lorsque ceux-ci discutent ensemble de l'histoire et du travail de mémoire. Avec les chantiers, ils contribuent à la préservation de lieux chargés d'histoire. Les participantes et participants visitent des lieux de mémoire (oubliés) ou des mémoriaux et se consacrent, même à l'ère du numérique, à une étude non formelle de

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

l'histoire. Ils assurent la préservation de témoignages ou les rendent accessibles dans un format numérique à un plus grand nombre de personnes.

Les projets qui mettent en lumière la négation des génocides ou qui analysent le traitement pénal des crimes de guerre sont également éligibles. L'identité et l'histoire d'un pays ou d'une région peuvent ainsi être abordées sous différentes perspectives. Les jeunes doivent apprendre comment le patrimoine culturel est compris dans d'autres pays, comment la population, et en particulier les jeunes, se l'approprient et comment le patrimoine culturel est préservé et renforcé.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité. Cette approche permet également de faire écho à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques.

## 2 Critères de sélection et de soutien

### 2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en Allemagne ou en France.

### 2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités et de jeunes réfugiés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives de l'OFAJ aux pages 83 à 85.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence environ un tiers du groupe par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 60 personnes en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

### 2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que les participants s'engagent sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2024. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles.

### 2.4 Troisième pays

Les pays suivants sont éligibles : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo<sup>2</sup>, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie.

Les coopérations régionales avec deux ou plusieurs pays partenaires d'Europe du Sud-Est ne peuvent être soutenues que dans des cas exceptionnels justifiés par leur contenu et leur thématique. Elles présupposent un lien régional géographique et/ou historique. Ainsi, des projets avec la Macédoine du Nord et la Grèce ou la Bulgarie ainsi qu'avec la Serbie et le Kosovo sont par exemple possibles, afin de soutenir les processus de rapprochement entre ces pays. Les coopérations régionales des Balkans occidentaux peuvent également inclure la Croatie et la Slovénie.

### 2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

---

<sup>2</sup> Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux ;
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats ;
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret<sup>3</sup> et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants ;
- **Protection de l'environnement et du climat** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (écocorresponsabilité, réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ou Promotion de l'engagement pour la protection de l'environnement et du climat dans le cadre de la rencontre par exemple) ?
- **Atteinte des objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) ?
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question de la désinformation et des « fake news ». Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information ;
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication ;
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs organisations dans [le groupe Facebook régional](#). Le [kit de communication de l'OFAJ](#) peut vous aider.

### 3 Subvention

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est recommandé d'apporter **des fonds propres en plus de la subvention** et de chercher des **apports financiers tiers**.

<sup>3</sup> Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Dans le cas d'un projet hybride ou en ligne, l'OFAJ peut subventionner la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée. Les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et autres consommables – tels que des fournitures de bureau – peuvent également être compris dans les coûts du programme.

Dans le cas de rencontres en présentiel ou au format hybride (avec des participantes et participants résidant dans le même pays), les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés conformément aux [Directives de l'OFAJ](#).

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation. Celui-ci doit être communiqué le plus rapidement possible et au plus tard deux mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2024, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2025.

**Veillez noter que l'OFAJ actualisera ses [Directives](#) le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nous vous invitons donc à consulter les liens indiqués avant la date de clôture de l'appel à projets afin de préparer le budget de votre candidature. Le montant maximal de la subvention fixé à 25 000 € reste inchangé et ne sera pas augmenté.**

#### 4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **1<sup>er</sup> novembre 2023** en remplissant le [formulaire de candidature en ligne](#) dédié. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à [trinational@ofaj.org](mailto:trinational@ofaj.org)**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T: +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)



La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent être subventionnés par d'autres bureaux de l'OFAJ en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café en français et en allemand sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Il sera également possible de poser des questions sur les fonds spéciaux.

## 5 Contact

Laura Bonn  
Chargée de projets « Programmes trinationaux »  
+33 1 40 78 18 85  
trinational@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
T : +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
T: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)